



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

infirmiers en psychiatrie

Question écrite n° 68287

Texte de la question

Mme Patricia Adam appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les perspectives de réforme de la formation des infirmiers choisissant d'exercer en secteur psychiatrique. Pour contrer la démographie infirmière en baisse, et répondre aux besoins criants du secteur psychiatrique, les professionnels qui désirent y exercer doivent recevoir une formation adaptée et obtenir un statut valorisant. Aussi, elle lui demande de bien vouloir préciser quelles sont les perspectives en ce domaine, au plan national comme au plan européen.

Données clés

Auteur : [Mme Patricia Adam](#)

Circonscription : Finistère (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68287

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 juin 2005, page 6397